

OUTILS // Avec Erasmus +, l'Europe structure la prise en compte des compétences acquises tout au long de la vie.

La reconnaissance des compétences à l'international, un enjeu majeur

Julie Le Bolzer
@JulieLeBolzer

A l'école, au sein d'une association, dans l'entreprise, lors d'une expérience à l'étranger, durant un cursus de formation... Dans la vie d'un individu, les moments et lieux d'apprentissage sont aussi nombreux que diversifiés. « On ne peut pas résumer les compétences à un intitulé de diplôme », pointe Marie-Pierre Chalimbaud, de l'Agence Erasmus + France/Education Formation. Ainsi, depuis sa création, il y a trente ans, Erasmus + s'attache à développer des outils de reconnaissance des compétences, pour favoriser l'employabilité. A l'heure où une carrière professionnelle se construit dans différentes organisations, différents postes, différents pays, la validation des acquis d'expérience constitue un enjeu pour les individus comme pour les employeurs et les organismes de formation.

Transparence des qualifications

ECTS pour l'enseignement supérieur et ECVET pour la formation professionnelle valident les périodes d'études effectuées en France et en Europe. Depuis près de trente ans, ces systèmes de crédit ont évolué, permettant une meilleure lecture des programmes d'études des étudiants et des apprentis. « La finalité est de répondre à un enjeu de taille pour l'Europe : l'augmentation du niveau de qualification des populations », précise Marie-Pierre Chalimbaud. Autre outil, structurant pour la vie active,



A l'heure où une carrière professionnelle se construit dans différentes organisations, différents postes, différents pays, la validation des acquis d'expérience constitue un enjeu pour les individus comme pour les employeurs et les organismes de formation. Photo Shutterstock

Europass constitue un « cadre communautaire unique pour la transparence des compétences et des qualifications ». « Ces outils se révèlent également pertinents pour les recruteurs et les organismes de formation », souligne Marie-Pierre Chalimbaud.

Se composant de cinq documents – le CV Europass, le passeport des langues, l'Europass mobilité, le supplément au diplôme et le supplément au certificat –, Europass permet aux citoyens européens de présenter leur cursus de manière claire et compréhensible partout en Europe. Ce dispositif est

plébiscité, comme l'illustrent les 422.861 CV Europass renseignés en français en 2016. Selon une étude de 2017 menée par l'Agence Erasmus + France/Education Formation, 45 % des utilisateurs d'Europass l'utilisent pour trouver un emploi, 44 % pour postuler à une formation et 35 % pour un stage. Les services RH des entreprises peuvent eux aussi s'emparer d'Europass en interne afin d'identifier les compétences disponibles au sein de l'organisation et d'améliorer l'accompagnement des parcours.

Un ouvrage est également disponible. Géré par l'Agence Eras-

mus+ France/Education Formation, l'agenda européen pour la formation des adultes (AEFA) a publié, en 2016, un guide pour identifier et évaluer les compétences transversales. Illustration qu'il s'agit d'un guide de praticiens et d'une réponse opérationnelle pour les entreprises, le groupe Vinci y a trouvé une façon d'affiner sa réflexion. Engagées dans une dynamique d'internationalisation, les entreprises sont en effet en demande d'outils pratico-pratiques leur permettant de mettre en œuvre une gestion globale des talents. ■

INITIATIVE

Vitea, un référentiel commun à 7 pays pour le métier de tailleur de vigne

Née dans le Périgord, l'initiative Vitea, qui vise le développement de l'employabilité et la mobilité des tailleurs de vigne en Europe, fédère des centres de formation et des professionnels de plusieurs pays européens.

La taille de la vigne ne constitue pas un métier à part entière. Néanmoins, il s'agit d'une compétence essentielle dont dépend la récolte de raisin à venir, ainsi que celle de l'année suivante. « Nous sommes partis du constat que les viticulteurs peinaient à recruter une main-d'œuvre qualifiée. D'où l'idée de construire un outil d'évaluation, commun à plusieurs pays, permettant, d'une part, le contrôle de l'acquisition des bons gestes par l'apprenti tailleur de vigne, mais aussi sa mobilité à l'échelle européenne », explique Jean-Marc Bayle, ancien professeur d'économie au lycée agricole de Périgueux et coordonnateur du projet Vitea (« VITiculture et Education pour tous les types d'apprenants »).

Montée en qualité

Entre septembre 2015 et août 2017, l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLFPA) du Périgord a travaillé en partenariat avec des entreprises pourvoyeuses de main-d'œuvre et des centres de formation profes-

sionnelle, et rencontré des organismes certificateurs de sept pays européens : la France, l'Autriche, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie et le Portugal. « De ces travaux sont nés un référentiel commun permettant d'évaluer les compétences et les aptitudes des apprentis tailleurs de vigne, ainsi que le guide opérationnel Vitea, utilisable directement par les écoles », indique Jean-Marc Bayle. Financée par Erasmus + à hauteur d'environ 300.000 euros, l'initiative Vitea, qui contribue à la montée en qualité de la filière viticole, s'est appuyée sur le dispositif ECVET.

ECVET, acronyme de European Credit System for Vocational Education and Training, est un système européen de crédit d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle. A l'instar d'autres programmes axés sur la transparence des compétences et des qualifications, de type Europass (le « passeport européen des compétences »), il favorise l'apprentissage tout au long de la vie et représente un tremplin pour la mobilité. « A ce jour, six de nos partenaires européens ont déjà fait évoluer le contenu de leur formation en s'adaptant aux travaux de Vitea et, en Autriche, quatre nouvelles écoles se sont emparées du dispositif », se félicite Jean-Marc Bayle. En soutenant des projets de ce type, Erasmus + entend accélérer la création d'une offre de formation innovante. — J. L. B.

TRANSFORMATION

Ouvrir également les horizons des enseignants et formateurs

Permettant aux professeurs d'acquérir des compétences linguistiques, pédagogiques et interculturelles, la mobilité enseignante est plébiscitée par de nombreux établissements de formation.

Quelques heures par semaine, les élèves du lycée hôtelier Georges-Frèche, à Montpellier, suivent des cours de cuisine dans une langue étrangère. Cela induit que leur professeur ait été lui-même formé au vocabulaire technique. Lorsque ces mêmes jeunes partent, durant deux mois, effectuer un stage à l'étranger, une équipe pédagogique les accompagne, aussi bien pour les installer dans le pays et l'entreprise que pour les évaluer à l'issue de leur apprentissage. L'occasion pour les accompagnants de s'ouvrir à d'autres systèmes éducatifs. Ces différents cas de figure supposent à chaque fois la mobilité des enseignants, une pratique qui n'est pas nouvelle au lycée Georges-Frèche...

« Depuis plusieurs années, ce sont des dizaines de formateurs qui se sont déplacés, pour être formés eux-mêmes ou pour chaperonner les élèves. Ce sont les financements généraux d'Erasmus + qui nous permettent de pérenniser cette démarche », explique Ramón Gon-



Soucieux d'européaniser son enseignement, le lycée Georges-Frèche de Montpellier propose des mobilités européennes à l'ensemble des enseignants. Photo Lycée Georges-Frèche

zalez, professeur au lycée Georges-Frèche et chargé de mission au rectorat de Montpellier au service des relations internationales (la Dareic). Soucieux d'européaniser son enseignement, l'établissement montpelliérain propose des mobilités européennes à l'ensemble des enseignants. « Aussi bien le professeur de cuisine, pour qu'il fasse découvrir d'autres pratiques, que le professeur de gestion, pour qu'il explique le fonctionnement d'une entreprise étrangère », précise Ramón Gonzalez. En fonction du projet, ces mobilités peuvent con-

duire les participants en Espagne, en Grande-Bretagne, en Pologne, en Hongrie, en République tchèque... « Nous partons du principe que la mobilité des élèves sera de qualité si les enseignants voyagent eux-aussi », dit-il.

Renforcer les partenariats interuniversitaires

Pour l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile (Estaca), école d'ingénieurs qui compte deux campus, l'un en région parisienne, l'autre dans le département de la

Mayenne, la mobilité des formateurs est également ancienne. « Voilà une vingtaine d'années que nos professeurs et enseignants-chercheurs ont la possibilité, grâce à Erasmus +, de se rendre dans des universités partenaires. La mobilité enseignante contribue notamment à renforcer les partenariats interuniversitaires », observe Farah Hefied, chargée des relations internationales de l'Estaca. Que ce soit en Espagne, en Finlande, au Royaume-Uni ou en Grèce, le corps enseignant a ainsi l'opportunité de se confronter à d'autres expertises, à d'autres programmes, voire à d'autres approches pédagogiques.

« Par ce biais-là, les formateurs peuvent élargir leur champ d'expertise sur des thématiques très pointues, tels les véhicules autonomes, les systèmes embarqués, les énergies vertes dédiées aux transports... En outre, ils deviennent en quelque sorte des ambassadeurs au long cours de l'Estaca », note-t-elle. L'école reçoit également des professeurs étrangers, de Turquie, de Suisse, d'Allemagne, de Grèce, du Royaume-Uni... « Il s'agit de stimuler les échanges dans les deux sens, cela contribue à pérenniser les relations entre les universités européennes », poursuit Farah Hefied. Entre 1987 et 2017, environ 120.000 enseignants et formateurs ont bénéficié d'une mobilité à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus +. — J. L. B.



L'initiative Vitea fédère plusieurs centres de formation en Europe. Ci-dessus, des apprentis tailleurs de vigne en Italie.